

AVIS PUBLIC

Projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 3^e édition

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, QUE LE PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ 3^E ÉDITION, ÉLABORÉ EN VERTU DE LA *LOI SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE* (RLRQ, c. S-3.4) (LSI) SERA PRÉSENTÉ EN CONSULTATION PUBLIQUE :

RÉSUMÉ DU PROJET

Le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a pour objectif d'encadrer l'application de la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, c. S-3.4) afin de respecter les orientations principales du ministère de la Sécurité publique (MSP) et ainsi réduire de manière significative des pertes humaines et matérielles provenant de l'incendie, accroître l'efficacité des organisations publiques responsables de la sécurité incendie par la prévention, l'intervention pour les risques faibles et plus élevés, les mesures d'autoprotection, les autres risques de sinistre, l'utilisation maximale des ressources consacrées à la sécurité incendie, le recours au palier supramunicipal et l'arrimage des ressources et des organisations vouées à la sécurité du public.

Le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie est également un outil de gestion des risques d'incendie et de prise de décision afin de prévoir des mesures de prévention en incendie, de réduire les probabilités de feux et de planifier tous les éléments de l'intervention en incendie afin de limiter les conséquences lorsque le feu se déclare.

Pour plus de détails sur son contenu, une copie du projet de schéma est disponible au siège social de la MRCVR, sis au 255, boulevard Laurier, bureau 100, McMasterville (Québec) J3G 0B7. Un résumé d'une version électronique téléchargeable du projet est également disponible à l'adresse Internet suivante : <https://www.mrcvr.ca/services/securite-incendie>.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Une assemblée publique portant sur le contenu du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie se tiendra le **mercredi 15 mai, à 13h30**, au siège social de la MRCVR, sis au 255, boulevard Laurier, bureau 100, McMasterville (Québec) J3G 0B7. Lors de cette consultation, le coordonnateur régional en sécurité incendie de la MRCVR expliquera le projet de schéma et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le présent avis est donné conformément à l'article 18 de la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, c. S-3.4).

DONNÉ À McMASTERVILLE, CE PREMIER (1^{er}) JOUR DU MOIS DE MAI (05) DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE (2024).



Evelyne D'AVIGNON
Directrice générale et greffière-trésorière